

Guide d'évaluation des risques



**Laboratoire
de biologie
médicale**



Ce guide a été réalisé par la CRAM des Pays de la Loire et les Services de Santé au Travail de la Loire Atlantique et du Maine et Loire.

Il comprend :

- les principes de l'évaluation des risques,
- une méthode simple d'évaluation,
- la liste des unités de travail les plus fréquentes dans votre activité,
- un exemple de « grille » d'évaluation pour une unité de travail,
- quelques exemples de dangers et de mesures de prévention,
- une grille d'évaluation vierge à photocopier pour vous permettre de rédiger votre « document unique ».

Nota : l'anatomopathologie et les rayonnements ionisants ne sont pas pris en compte.

PRINCIPES

Le décret du 5 novembre 2001 impose aux entreprises de réaliser l'évaluation des risques professionnels et de la formaliser dans un document unique (support papier ou informatique).

Il ne s'agit que d'une étape dans un processus global précisé par la loi du 31 décembre 1991.

Quelle que soit la méthode employée par l'entreprise pour évaluer ses risques professionnels, la clé du succès passe par le respect de quelques principes de base.

L'évaluation n'est pas une fin en soi

L'évaluation des risques professionnels sert à planifier des actions de prévention dans l'entreprise, en tenant compte des priorités.

La maîtrise de l'évaluation appartient à l'entreprise

Même si vous avez recours à des conseils extérieurs, les décisions finales et les mesures à prendre pour maîtriser vos risques vous appartiennent.

L'évaluation des risques est une démarche collective

Les salariés eux-mêmes sont souvent les mieux placés pour connaître les situations dangereuses. Il est donc nécessaire de les associer à la démarche afin de permettre une meilleure prise en compte de la réalité du travail.

L'évaluation n'est pas une démarche éphémère

L'évaluation doit être continue dans l'entreprise et faire l'objet de mises à jour annuelles ou à l'occasion de modification de la production, d'agrandissement des locaux, ...

Vocabulaire

Dommmage :

Lésion ou atteinte à la santé

Danger :

Cause capable de provoquer un dommage

Situation dangereuse :

Salarié en présence d'un danger

Risque :

Combinaison de la gravité des dommages potentiels et de la fréquence d'exposition des salariés à un danger

MÉTHODE



Faire l'inventaire

des unités de travail dans l'entreprise (postes, familles de postes, métiers ou lieux de travail...).

Identifier

les situations dangereuses liées à chaque unité de travail.

Estimer

pour chaque situation dangereuse :

La gravité des dommages potentiels

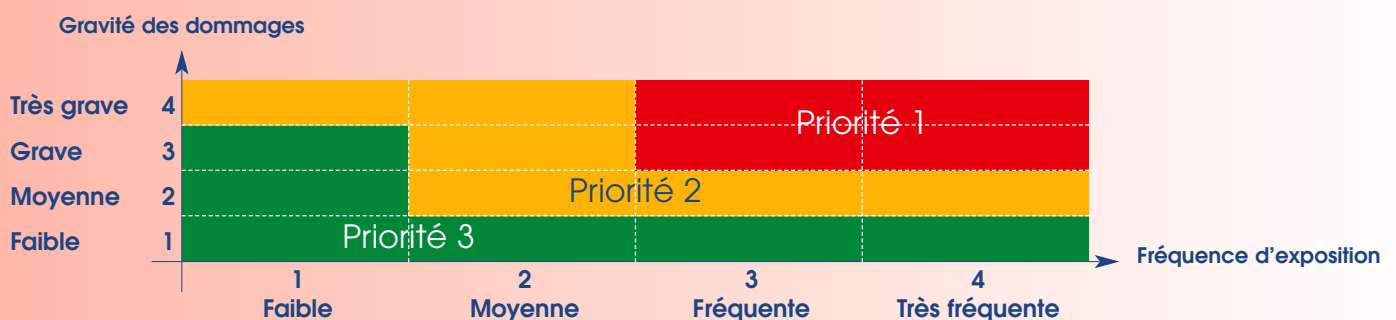
- | | |
|---------------|--|
| 1. Faible | Accident ou maladie sans arrêt de travail |
| 2. Moyenne | Accident ou maladie avec arrêt de travail |
| 3. Grave | Accident ou maladie avec incapacité permanente partielle |
| 4. Très grave | Accident ou maladie mortel |

La fréquence d'exposition des salariés aux dangers

- | | |
|-------------------|---|
| 1. Faible | Exposition de l'ordre de une fois par an |
| 2. Moyenne | Exposition de l'ordre de une fois par mois |
| 3. Fréquente | Exposition de l'ordre de une fois par semaine |
| 4. Très fréquente | Exposition quotidienne ou permanente |

Hiérarchiser

les risques pour déterminer les priorités du plan d'actions :



Remarques

Pour démarrer votre réflexion, vous pouvez examiner les maladies, accidents et incidents survenus dans votre entreprise. Les échelles de gravité et de fréquence sont données à titre indicatif et peuvent être adaptées en fonction de l'entreprise. La grille d'évaluation renseignée est proposée à titre d'exemple et ne peut, en aucun cas, remplacer votre document unique.

UNITÉS DE TRAVAIL

ET PRINCIPAUX RISQUES

Liste des unités de travail

- 1 *Accueil - Réception*
- 2 *Secrétariat - comptabilité*
- 3 *Prélèvements*
- 4 *Techniques de laboratoire
(chimie, hématologie, bactériologie, parasitologie, immunologie)*
- 5 *Coursiers*
- 6 *Nettoyage - entretien*
- 7 *Autres (la liste proposée peut être adaptée suivant l'activité)*

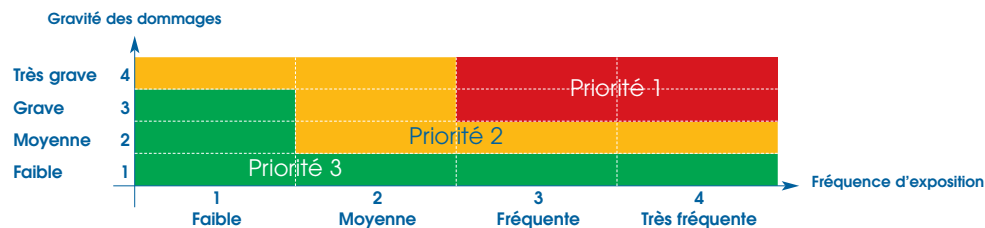
Liste des principaux risques

- 1 *Risque biologique*
- 2 *Risque chimique*
- 3 *Risque lié à la manutention et aux gestes et postures*
- 4 *Risque de chute*
- 5 *Risque routier*
- 6 *Risque lié au manque d'hygiène*
- 7 *Risque lié aux chutes d'objets*
- 8 *Risque lié aux ambiances*
- 9 *Risque d'incendie, d'explosion*
- 10 *Risque lié à l'électricité*
- 11 *Risques lié à l'intervention d'une entreprise extérieure*
- 12 *Risque lié à l'organisation du travail*
- 13 *Autres (la liste proposée n'est pas exhaustive)*

Pour en savoir +

Pour chaque famille de risques abordée dans ce guide, vous pouvez utilement consulter les brochures de l'Institut National de Recherche et de Sécurité sur le site inrs.fr ou vous les procurer en appelant le service documentation de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie au n° 02 51 72 84 08.

GRILLE D'ÉVALUATION



Unité de travail :

Prélèvements

Date :

26/06/03

Rédacteurs :

P. DUPONT et D. MARTIN

Nbre de salariés :

3

Situations dangereuses	Dommages éventuels	Risques		Niveaux priorité	Mesures de prévention	
		Gravité	Fréqu.		existantes	à proposer
Prélèvements sanguins	HIV, hépatites	4	3	1	Affichage protocole AES	Respecter la limite de remplissage des containers à aiguilles
Autres prélèvements biologiques	Maladies infectieuses, parasitaires	3	2	2	Vaccinations	Eliminer régulièrement les déchets
Contact avec malades contagieux	Idem	3	2	2	EPI mis à disposition	S'assurer du port effectif
Postures contraignantes	Troubles rachidiens	2	3	2	Sensibilisation aux gestes et postures	Fauteuil du patient réglable mécaniquement
Déplacements professionnels pour prélèvements à l'extérieur	Traumatismes liés à la circulation routière	4	3	1	Véhicule équipé d'ABS et d'airbags, régulièrement entretenu	Formation à la conduite de véhicules en sécurité Interdiction d'utiliser le téléphone portable en roulant
Intervention nocturnes en urgence	Stress	1	2	3	Possibilité d'appeler un service d'assistance	Information sur la conduite à tenir en cas d'agression

C'est un risque d'infection ou d'allergie lié à l'exposition à des agents biologiques (Hiv, hépatites,...). Il peut en résulter des maladies professionnelles.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Accidents d'exposition au sang lors de la manipulation des prélèvements, lors des prélèvements et de l'entretien du matériel
- ✗ Contacts avec des produits biologiques (*sang, crachats, urines, selles,...*)
- ✗ Contamination aéroportée lors des contacts avec le malade
- ✗ Contact avec les déchets

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Confiner les zones à risques
- ✓ Organiser la circulation des produits contaminants
- ✓ Utiliser du matériel à usage unique
- ✓ Utiliser des lavabos à commande non-manuelles, des essuie-tout jetables et des distributeurs de produits d'hygiène adaptés au risque biologique pour le lavage des mains
- ✓ Maintenir les containers à aiguilles à portée de main et les utiliser correctement
- ✓ Veiller au port effectif des EPI (*Équipements de Protection Individuelle*)
- ✓ Tenir les vaccinations à jour
- ✓ Afficher les protocoles AES (*Accidents par Exposition au Sang*)
- ✓ Organiser le stockage et l'élimination des déchets infectieux
- ✓ Former et informer le personnel

C'est un risque d'intoxication, d'allergie, de brûlure par inhalation, ingestion ou contact cutané de produits mis en œuvre ou émis sous forme de gaz, de particules solides ou liquides. Il peut en résulter des maladies professionnelles.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Présence dans l'entreprise de produits toxiques (T), nocifs (Xn), corrosifs (C) irritants (Xi)
- ✗ Préparations, transvasements
- ✗ Stockage de produits toxiques dans de mauvaises conditions (*absence d'aération, incompatibilité entre produits tels que bases et acides*)
- ✗ Absence d'étiquetage des récipients de transvasement
- ✗ Ventilation inadaptée ou absente

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Demander aux fournisseurs des Fiches de Données de Sécurité (FDS) récentes
- ✓ Hiérarchiser les produits selon leur toxicité
- ✓ Limiter les manipulations et l'exposition : utiliser les produits en vase clos, ventiler les locaux, prendre en compte les déchets (*poubelles fermées...*)
- ✓ Faire porter les protections individuelles adaptées (*blouses, gants*)
- ✓ Informer le personnel des risques
- ✓ Stocker dans les conditions préconisées par les fournisseurs
- ✓ Mettre en place douches, rince-œil...

C'est un risque de blessure et, dans certaines conditions, de maladie professionnelle consécutive à des efforts physiques, des chocs, des gestes répétitifs, des mauvaises postures.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Manutention de cartons de réactifs
- ✗ Postures contraignantes (*microscope, écran informatique,...*)
- ✗ Station debout fréquente
- ✗ Coupures lors de la manipulation de verrerie

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Organiser les postes de travail pour supprimer ou diminuer les manutentions
- ✓ Utiliser des moyens de manutention : chariot à roulettes
- ✓ Sensibiliser le personnel à adopter les gestes et postures appropriés
- ✓ Sièges assis/debout ou réglables en hauteur

Le RISQUE de chute

C'est un risque de blessure causée par la chute de plain-pied ou de hauteur d'une personne. La blessure peut résulter de la chute elle-même ou du heurt d'un appareil ou de mobilier.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Sols glissants, inégaux, défectueux
- ✗ Passages étroits et encombrés
- ✗ Lieux mal éclairés
- ✗ Accès aux rangements en hauteur difficile
- ✗ Utilisation d'équipements inadaptés pour atteindre les rangements en hauteur
- ✗ Escaliers raides et non munis de rampes

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Entretien des sols
- ✓ Ranger les allées de circulation
- ✓ Améliorer l'éclairage et assurer sa maintenance
- ✓ Éviter les rangements en hauteur
- ✓ Utiliser des escabeaux en bon état
- ✓ Munir les escalier de rampes

Le RISQUE routier

C'est un risque de blessure résultant d'un accident de circulation dans le cadre d'une mission pour le compte de l'employeur.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Contraintes de délai, de trajet, de contacts téléphoniques incompatibles avec le code de la route
- ✗ Véhicules inadaptés ou mal aménagés
- ✗ Conditions météorologiques
- ✗ Mauvais état des véhicules (*freins, éclairage, pneumatiques...*)
- ✗ Formation insuffisante des chauffeurs
- ✗ Difficultés de stationnement chez les clients

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Mettre à disposition des véhicules adaptés aux situations (*climatisation, suspension...*)
- ✓ Entretien périodiquement des véhicules
- ✓ Réactualiser la formation du personnel sur la manière de conduire en sécurité (*respect du code de la route*)
- ✓ Organiser les déplacements (*horaires, temps de trajet, itinéraires, état de la météo...*)
- ✓ Ne pas téléphoner pendant les temps de trajet (*répondeurs, régulation des appels téléphoniques...*)
- ✓ Interdire l'alcool au volant
- ✓ Vérifier périodiquement l'aptitude médicale

Le RISQUE

lié au manque d'hygiène

C'est un risque sanitaire lié au non-respect des règles d'hygiène élémentaires. C'est aussi un risque de contamination des individus.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Manque d'hygiène dans l'entreprise :
 - absence de sanitaires ou sanitaires insalubres,
 - absence de vestiaires,
 - locaux et équipements mal entretenus
- ✗ Manque d'hygiène personnelle :
 - les salariés s'alimentent ou fument dans les zones de travail,
 - les salariés ne se lavent pas les mains avant de s'alimenter ou lors du passage aux WC,
 - vêtements de travail non portés ou lavés irrégulièrement

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Mettre à disposition des sanitaires et des vestiaires :
 - en nombre suffisant,
 - régulièrement entretenus
- ✓ Mettre à disposition des vêtements de travail régulièrement entretenus
- ✓ Rappeler l'interdiction de s'alimenter et fumer sur les lieux de travail
- ✓ Rappeler la nécessité de se laver les mains avant et après le passage aux WC, avant de s'alimenter
- ✓ Faire respecter les consignes d'hygiène particulières liées notamment à l'utilisation de produits toxiques et agents biologiques

Le RISQUE

lié aux chutes d'objets

C'est un risque de blessure qui résulte de la chute d'objets provenant de stockage en hauteur.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Objets empilés ou stockés en hauteur (*racks de stockage, étagères, dessus d'armoires...*)
- ✗ Moyens de stockage inadaptés ou en mauvais état (*poids et volumes des charges*)
- ✗ Mauvaise accessibilité des zones de stockage

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Organiser les stockages (*emplacement réservé, mode de stockage adapté aux objets, respect des charges maximales, largeur des allées compatible avec les moyens de manutention utilisés...*)
- ✓ Limiter les hauteurs de stockage en tenant compte des caractéristiques des objets et de leur emballage

Le RISQUE lié aux ambiances

C'est une source d'inconfort qui peut conduire à une baisse de vigilance ou de précision des gestes qui augmente le risque d'accident.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Ambiance sonore gênante
- ✗ Inconfort thermique
- ✗ Défaut d'éclairage ou éclairage éblouissant
- ✗ Contraintes visuelles lors de certains travaux (*microscope, travail sur écran...*)

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Limiter l'exposition aux nuisances sonores
- ✓ Assurer un confort thermique (*climatisation,...*)
- ✓ Privilégier l'éclairage naturel
- ✓ Permettre le réglage individuel de l'éclairage
- ✓ Équiper les locaux de stores, vitres teintées, rideaux,...
- ✓ Positionner correctement les écrans de visualisation

Le RISQUE d'incendie, d'explosion

C'est un risque de brûlure ou de blessure consécutive à un incendie ou à une explosion.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Présence dans l'entreprise de produits explosifs, inflammables, comburants :
 - identifiables à l'étiquetage (*méthanol,...*)
 - ou non étiquetés (*gaz de ville, butane, ...*)
- ✗ mélange de produits incompatibles ou stockage de produits non différenciés
- ✗ Présence de sources de flammes ou d'étincelles (*étincelles électriques, bec bunsen*)

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Remplacer un produit par un autre moins dangereux
- ✓ Stocker les produits dangereux à l'extérieur de la zone d'analyse et en tenant compte de la compatibilité des produits
- ✓ Éloigner les sources d'énergie (*bec bunsen*)
- ✓ Rappeler l'interdiction de fumer
- ✓ Éliminer l'électricité statique (*mise à la terre*)
- ✓ Vérifier les moyens d'extinction (*extincteurs...*) et leur accessibilité.
- ✓ Sensibiliser le personnel sur la conduite à tenir

Le RISQUE

lié à l'électricité

C'est un risque de brûlure ou d'électrisation consécutive à un contact avec un conducteur électrique ou une partie métallique sous tension.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Conducteur nu sous tension accessible (*armoires électriques ouvertes, câbles ou fiche détériorés*)
- ✗ Défaut de mise à la terre
- ✗ Non-habilitation du personnel pour intervention sur matériel électrique

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Réparer ou éliminer les appareils défectueux
- ✓ Faire vérifier annuellement les installations électriques par un personnel qualifié (*entreprise ou organisme de contrôle*)
- ✓ Réaliser les travaux portés sur le registre de vérification
- ✓ Habilitier le personnel intervenant sur les installations électriques

Le RISQUE

lié à l'intervention d'une entreprise extérieure

C'est un risque d'accident lié à l'intervention d'une entreprise extérieure (EE) dans une entreprise utilisatrice (EU) : co-activité et méconnaissance des risques liés à l'activité de l'autre entreprise.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Exemples d'entreprises intervenantes
 - Entretien, maintenance
 - Nettoyage des locaux ou des équipements
 - Sociétés de surveillance
- ✗ Méconnaissance par l'une des entreprises des risques de l'autre entreprise
 - Locaux de l'EU inconnus de l'EE
 - Nuisances (physiques, chimiques, biologiques,...) générées par l'une ou l'autre entreprise
 - Méconnaissance des consignes particulières (protocole AES)
- ✗ Méconnaissance des risques liés à la co-activité
 - Partage des accès et des espaces de travail

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Effectuer une inspection commune avant l'intervention
- ✓ Communiquer à l'EE les risques liés à l'activité de l'EU
- ✓ Établir en commun un plan de prévention spécifique (*procédures et consignes adaptées, information du personnel de l'EE*)
- ✓ Assurer un suivi commun des longues interventions

C'est un risque de retentissement de l'organisation du travail sur l'état physique et mental du salarié.

dangers et/ou situations dangereuses

- ✗ Horaires fractionnés, irréguliers
- ✗ Astreintes (*travail de nuit, le week-end,...*)
- ✗ Plannings connus tardivement
- ✗ Durée et/ou fréquence des pauses inadaptées
- ✗ Travail dans l'urgence
- ✗ Présence de travailleurs isolés
- ✗ Recours à des intérimaires
- ✗ Formation, information des salariés non assurée ou inadaptée
- ✗ Absence de communication
- ✗ Agression, violence

Exemples

mesures de prévention

- ✓ Informer les nouveaux arrivants
- ✓ Favoriser le volontariat pour le travail de nuit et les astreintes
- ✓ Mettre en place des moyens de communication (*panneaux d'affichage*)
- ✓ Permettre une flexibilité dans les horaires
- ✓ Utiliser du matériel performant
- ✓ Mettre en place des procédures en cas d'agression

